

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

EXTRAIT N° 36.23 DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

Membres du Bureau Communautaire :

- En exercice : 18
- Présents : 15
- Votants : 16 (1 procuration)
- Suffrages exprimés : 16 (16 pour)
- Secrétaire de séance : M. Florent MARTIN

Le vingt-six septembre deux mille vingt-trois, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le deux octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents : ARLAUD Véronique, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre, TENOUX Gérard.

Représenté : GAY Robert représenté par SPAGNOU Daniel à qui il a donné procuration.

Absents excusés : ARMAND Florent et D'HEILLY Alain.

ORDRE DU JOUR : Marché de fournitures de pneumatiques pour les véhicules de la CCSB

La CCSB possède plusieurs types de véhicules. Afin d'être en conformité avec la législation en vigueur sur les territoires de montagne, pour assurer la sécurité des agents et des usagers de la route, la CCSB doit doter ses véhicules d'équipements spéciaux pour la période hivernale allant du 1^{er} novembre au 31 mars.

Il est donc proposé de lancer un appel public à la concurrence pour la fourniture de pneumatiques été et hiver pour le parc de véhicules de la CCSB (hors service de collecte).

Le marché serait passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande et serait alloti de la manière suivante :

- Lot 1 : Pneus pour véhicules légers ;
- Lot 2 : Pneus pour poids lourds ;
- Lot 3 : Pneus pour remorques et engins.

Le marché serait conclu pour une durée de 36 mois. Son montant étant estimé à 58 000 € HT, la consultation serait faite selon une procédure adaptée.

Après avoir délibéré, le bureau communautaire :

- approuve le lancement du marché de fournitures pneumatiques pour les véhicules de la CCSB tel que décrit précédemment ;
- autorise le président ou son représentant à attribuer le marché à la ou les entreprises ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses en application des critères énoncés dans le règlement de la consultation ;
- autorise le président ou son représentant à signer et notifier le marché à la ou les entreprises retenues ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.
Pour extrait conforme
Le Président,
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent MARTIN

Publiée le : **05 OCT. 2023**